

75^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, 28–30 octobre 2025

Point 12 Rapports d'étape : Cadre d'action européen de l'OMS pour la santé mentale 2021–2025

Le Conseil International des Infirmières (CII) qui représente plus de 30 millions d'infirmières dans le monde, se félicite du rapport d'étape et appelle à une action urgente pour faire face à la crise croissante de la santé mentale dans la région.

Le CII salue le récent rapport sur l'enquête Mental Health of Nurses and Doctors (MeND) menée par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et est profondément préoccupé par ses conclusions : les médecins et les infirmières sont cinq fois plus susceptibles que la population générale de présenter des symptômes de dépression ; un tiers d'entre eux ont été victimes d'intimidation ou de menaces violentes au travail au cours de l'année écoulée et 10 % déclarent avoir été exposés à des violences physiques ou à du harcèlement sexuel.

S'appuyant sur le rapport du CII pour la Journée internationale des infirmières 2025 – Prendre soin des infirmières renforce les économies, le CII souligne également les preuves de plus en plus nombreuses des défis considérables auxquels est confronté le personnel infirmier. Le stress, l'épuisement professionnel, les effectifs insuffisants, les mauvaises conditions de travail et la violence croissante sur le lieu de travail sont des phénomènes généralisés qui nécessitent des réponses urgentes et coordonnées. Sans un investissement significatif dans un personnel infirmier bien préparé et bien soutenu et sans l'implication d'un leadership infirmier fort, la vision de systèmes de santé résilients et durables, en particulier en matière de santé mentale, restera inaccessible.

Les solutions sont bien établies. Le programme « Prendre soin des infirmières » du CII présente un cadre complet et réalisable pour protéger et promouvoir le bien-être des infirmières, axé sur sept priorités clés :

1. Garantir un effectif et une combinaison de compétences adéquats pour fournir des soins sûrs et efficaces
2. Investir dans des ressources et des équipements suffisants
3. Offrir des conditions de travail sûres et décentes

4. Soutenir la formation, le développement professionnel et l'exercice complet de la profession
5. Favoriser des cultures organisationnelles solidaires et performantes
6. Élargir l'accès aux services de santé et de bien-être pour les travailleurs de la santé
7. Valoriser les infirmières grâce à une rémunération équitable et compétitive

Selon le rapport de l'OMS intitulé « L'état des soins infirmiers dans le monde 2025 », la pénurie mondiale prévue de 4,1 millions d'infirmières d'ici 2030 est alarmante. En tant que groupe professionnel le plus important dans le domaine des soins de santé, les infirmières jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale, la prévention des maladies, l'identification des personnes à risque et la fourniture de traitements et de services de réadaptation. La qualité des soins de santé mentale dépend fortement des connaissances, des compétences et de la motivation de ce personnel. Il est donc essentiel d'investir dans la création, le développement et le maintien d'un personnel infirmier suffisamment qualifié et soutenu pour répondre aux demandes actuelles et futures.

Les lignes directrices du CII sur les soins infirmiers en santé mentale soulignent que la contribution des infirmières aux soins de santé mentale est multiforme. Les infirmières en santé mentale représentent 44 % du personnel mondial de santé mentale et jouent un rôle essentiel dans la garantie de soins holistiques centrés sur la personne en intégrant les besoins en matière de santé physique et mentale. Avec environ 300 000 infirmières en santé mentale dans le monde, garantir un nombre suffisant, une formation appropriée et des ressources adéquates peut améliorer considérablement les résultats pour les personnes, les familles et les communautés touchées par la maladie mentale.

En conclusion, garantir un nombre suffisant d'infirmières bien formées, expérimentées et dotées de ressources adéquates dans des environnements de travail favorables peut améliorer considérablement la santé et le bien-être des personnes et des communautés touchées par la maladie mentale. Le CII est prêt à travailler aux côtés des États membres pour préserver la santé mentale des populations y compris celle du personnel de santé grâce à la collaboration, à des actions fondées sur des données probantes et à des investissements soutenus dans les soins infirmiers.

******Cette déclaration est soutenue par le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sages-femmes (EFNNMA), un groupe non gouvernemental qui représente les infirmières et les sages-femmes dans la Région européenne de l'OMS.

Liens

- La Journée internationale des infirmières 2025 a pour thème : « Prendre soin des infirmières renforce les économies » –
<https://www.icn.ch/resources/publications-and-reports/ind-2025-report>
- Directives du CII sur les soins infirmiers en santé mentale –
<https://www.icn.ch/fr/ressources/publications-et-rapports/lignes-directrices-sur-les-soins-infirmiers-en-sante-mentale>